

Synthèse du diagnostic du Plan climat-air-énergie territorial du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le **PCAET** est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel.

Il prend en compte la problématique **climat-air-énergie** autour de plusieurs axes d'actions :

- Adaptation au changement climatique
- Réduction des émissions de GES
- Sobriété énergétique
- Qualité de l'air
- Développement des énergies renouvelables

Le PCAET est un document **territorial** et **fédérateur** qui porte sur toutes les activités et tous les acteurs. Il est mis en place pour une durée de **6 ans**. Le PCAET comprend un diagnostic territorial, une stratégie et un programme d'actions.

Sur le territoire, les 3 Communautés de communes ont confié l'élaboration de ce Plan climat au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Le territoire



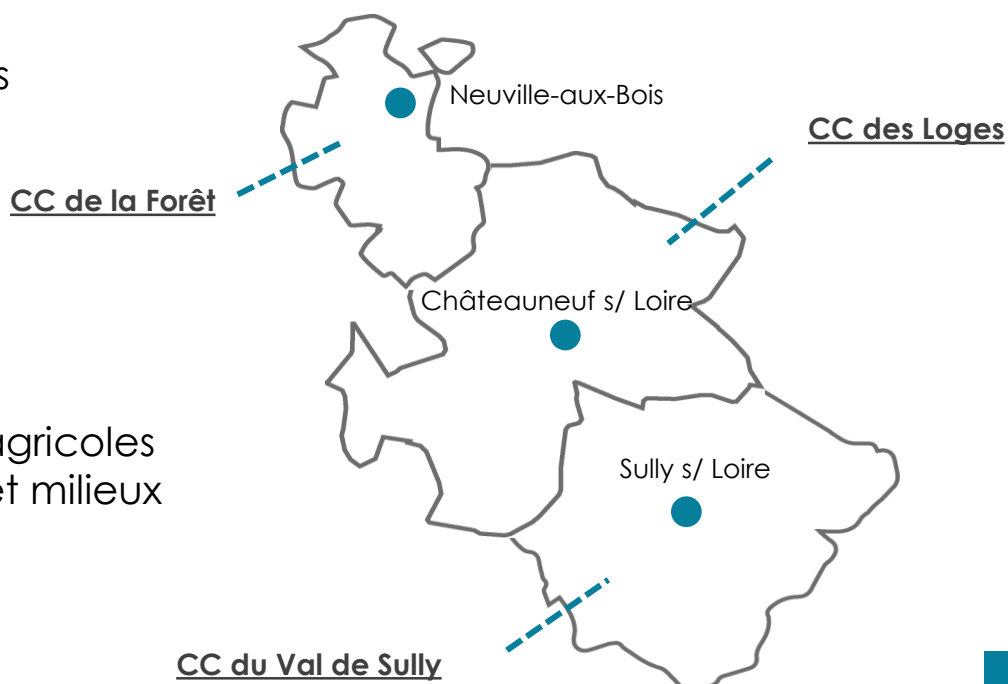
83 000 habitants
62 hab / km²



49 communes



51 % de terres agricoles
42 % de forêts et milieux
semi-naturels



Le diagnostic climat air énergie

Réalisé par le bureau d'études BL Evolution

BL
évolution

Un territoire très consommateur en énergie...



Par habitant

36 MWh/an

Région Centre Val de Loire :
27,5 MWh/an

France :
28 MWh/an

La consommation d'énergie finale du territoire (en 2016) est de **3 040 GWh**, soit 36 MWh / habitant / an.

Les secteurs les plus consommateurs en énergie sont l'**industrie**, le **résidentiel** et les **transports**. L'industrie représente près de la moitié de la consommation énergétique du territoire.



Industrie
45 %



Résidentiel
24 %



Transports
21 %

En revanche, la **consommation directe des habitants** (résidentiel + transport) est de **16 MWh** / habitant / an et est inférieure à la moyenne régionale.

Les énergies fossiles représentent **61 %** de la consommation d'énergie du territoire.



... mais un fort potentiel de production d'énergies renouvelables

Le territoire produit **460 GWh** d'énergie primaire issue de sources renouvelables, soit **15 %** de l'énergie qu'il consomme.

Le **bois-énergie** est l'énergie renouvelable principale du territoire avec **98 %** de la production d'EnR.



Fort potentiel :

- Méthanisation
- Géothermie
- Bois énergie
- Récupération de chaleur

	Production 2016 (MWh)
Photovoltaïque	2 400
Production électrique totale	2 400 MWh
Géothermie	7 400
Biomasse thermique	450 000
Solaire thermique	600
Production thermique totale	458 000 MWh
Production totale d'EnR	460 300 MWh



L'industrie et le transport routier : deux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre

Le territoire du PETER Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a émis **560 000 tonnes équivalent Co₂** de gaz à effet de serre (GES) en 2016, soit **6,7 tonnes eq. Co₂ / habitant**.

Les émissions moyennes sont légèrement inférieures à la moyenne régionale (7,6) et à la moyenne nationale (7,2).

Les secteurs de l'**industrie** et du **transport routier** sont les plus émetteurs de GES sur le territoire. Toutefois, on note une disparité entre les 3 communautés de communes : alors que le secteur le plus émetteur est le transport pour la CC de la Forêt et la CC des Loges, l'industrie représente 50 % des émissions de GES pour le Val de Sully.



Par habitant

6,7 tonnes éq. CO₂/an



Industrie 31 %



Transports 28 %



Résidentiel 18 %



Agriculture 17 %



Des émissions de GES compensées par une bonne séquestration carbone



Grâce à sa large couverture forestière, le territoire a de bons résultats en termes de séquestration carbone. A l'échelle du PETER, la séquestration annuelle de Co₂ s'élève à **313 500 tonnes équivalent Co₂** soit **56 %** des émissions de GES du territoire (contre 15 % au niveau national).



Une qualité de l'air à surveiller

La qualité de l'air du territoire est à surveiller, notamment en ce qui concerne les **particules fines** (issues par exemple du résidentiel et des procédés industriels). La concentration à l'**ozone** dépassent parfois les seuils de l'OMS. Il n'y pas de grande disparité entre les différentes communes du territoire.





Un territoire vulnérable aux conséquences du dérèglement climatique

Quel climat pour le PETR à horizon 2070 ?



Température moyenne
+ 4,2°C



En hiver :



Température : **+ 3,6 °C**



Précipitat° : **+ 36 mm de déc à fév.**



Vagues de chaleur : **+ 37 jours**



Besoin de chauffage : **- 38%**



En été :



Température : **+ 6 °C**



Précipitat° : **- 50 mm de juil. à oct.**



Vagues de chaleur : **+ 20 jours**



Besoin de froid : **x 4,4**



Température > 25 ° C : **+ 42 jours**



Les grands enjeux par secteur

Mobilité

- Développer l'intermodalité
- Inciter les entreprises à faire des plans de mobilité
 - Ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf
 - Diminuer besoins de déplacements vers la métropole

Economie locale

- Accompagner les entreprises dans la transition écologique
- Valoriser les friches industrielles
- Développer le tourisme durable
- Favoriser l'économie circulaire
 - Promouvoir les tiers lieux

Agriculture et forêt

- Promouvoir pratiques agricoles alternatives
- Favoriser circuits de proximité
- Poursuivre développement filière bois
 - Développer la méthanisation
 - Augmenter résilience des cultures

Bâtiment et habitat

- Sensibiliser à la sobriété des usages
- Développer énergies décarbonées
 - Limiter l'artificialisation des sols
- Améliorer performance énergétique du tertiaire
 - Réhabilitation du parc ancien

Pour plus d'informations :

Mathilde KERRIEN - Chargée de mission développement durable
planclimat@petrforetorleans.fr
 02 38 46 84 40